

ASSEMBLÉE NATIONALE

4 mai 2023

PROGRAMMATION MILITAIRE 2024-2030 - (N° 1033)

Non soutenu

AMENDEMENT

N° DN365

présenté par

M. Naegelen, M. Morel-À-L'Huissier et M. Panifous

ARTICLE 3

Compléter cet article par l'alinéa suivant :

«

(en milliards d'euros courants)

	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2039	Total 2024-2030
Ressources extrabudgétaires								13,30

»

EXPOSÉ SOMMAIRE

Cet amendement d'appel vise à demander plus de précisions au Gouvernement sur les 13,3 milliards d'euros de ressources extrabudgétaires prévues sur la période couverte par la LPM.

Tant le Conseil d'État que le Haut Conseil des Finances Publiques ont relevé les fortes incertitudes autour de ce montant conséquent de 13,3 milliards d'euros.

Il est anormal qu'une trajectoire financière pluriannuelle aussi importante pour nos armées et nos soldats soit fondée sur des ressources aussi imprécises.

Cet amendement insère donc un tableau additionnel dédié à ces ressources extrabudgétaires pour décliner année par année le décaissement de ces 13 milliards, à charge pour le Gouvernement de le compléter.